

# Maradio.be, le site des radios de la bande FM, se porte bien

**Bilan** L'utilisation mensuelle de la plateforme a grimpé de 25 % au cours des six derniers mois.

Cent ans après la naissance de la radio belge, la RTBF, Inadi (éditeur de Radio contact), Cobelfra (éditeur de Bel RTL), Fun Radio et Nostalgie annonçaient la création d'un radioplayer unique. Soit un portail en ligne permettant d'écouter la radio en streaming. Objectif ? Relever un des challenges de la migration numérique : l'écoute de la radio en ligne.

Lors de son lancement, le 28 avril, le projet permettait déjà d'accéder à 35 flux (webradios et radios belges francophones), à partir d'une seule et même plateforme accessible via le site web de chaque radio participante ou via le site web maradio.be. A terme, toutes les webradios, radios privées, publiques, communautaires, multi-villes, provinciales, indépendantes, associatives et d'expression enregistrées auprès du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sont visées, soit environ 150 entités.

## Un premier bilan positif

En juillet, après seulement trois mois de fonctionnement, la plateforme sé-

duisait plus d'un million d'utilisateurs uniques. Désormais, les derniers chiffres Google Analytics indiquent une augmentation de près de 25 % de l'utilisation mensuelle du site Internet.

Le nombre de radios participantes au projet est passé de 35 à 53 flux (grâce notamment à Nostalgie qui propose une vingtaine de déclinaisons). NRJ, en revanche, ne participe pas à l'initiative. Pour des raisons de stratégie internationale, le groupe qui existe dans 13 pays, lance en effet son propre lecteur radio sur Internet.

Premier pas indispensable vers la radio numérique terrestre (DAB+), ce radioplayer devait concurrencer les agrégateurs, ces applications qui reprennent les programmes sans autorisation. Le radioplayer devait donc être compatible avec les tablettes et smartphones grâce à un développement en HTML5 et à son "design responsive" (s'adaptant aux smartphones et aux tablettes). C'est désormais chose faite. En revanche, la recherche des titres musicaux diffusés en direct n'est toujours pas disponible.

## Gratuité pour les radios indépendantes

Enfin, pour mutualiser les coûts de développement, une coopérative avait été créée. La SCRL "Maradio.be"

prévoyait notamment une affiliation dont les coûts étaient dégressifs en fonction de la "taille de la radio", indiquait-elle en mars dernier.

A savoir : 600 euros par mois pour les "grandes radios" et 30 euros par mois "pour les petites radios" (gratuit pour les radios associatives et d'expression). "Il n'y a pas de petites ou de grandes radios", avait rétorqué Philippe Sala (BAXFM) dans nos pages. "Il n'y a que des radios réseaux et des radios indépendantes qui couvrent différentes zones géographiques."

Désormais, "l'accès est toutefois facilité", selon le conseil d'administration de la SCRL qui rend gratuite l'utilisation de sa plateforme à toutes les radios indépendantes reconnues par le CSA en Wallonie et à Bruxelles – au même titre que les radios associatives.

**Au.M.**

# 96

## POUR CENT

96 % des auditeurs écoutent la radio sur un récepteur traditionnel. La croissance de l'écoute numérique progresse mais rassemble – à peine – plus d'utilisateurs que la radiovision.